

Éditorial

numéro 4, juin 2014

Forum de Lisbonne 2014 (15-16 septembre 2014)



Le Forum de Lisbonne 2014, organisé par le Centre Nord-Sud, se tiendra les 15 et 16 Septembre 2014 au Centre Ismaili de Lisbonne. Cette nouvelle édition sera dédiée aux « Processus électoraux et consolidation

démocratique dans les pays du Sud de la Méditerranée » et sera co-présidé par Bernardino León, Représentant spécial de l'UE pour la région du Sud de la Méditerranée, envoyé spécial pour la Libye et par un haut représentant de la Tunisie.

L'édition 2014, s'appuyant sur les conclusions des précédents Forums, offrira aux participants l'opportunité d'échanger sur l'importance de la prise de conscience démocratique chez l'électeur, les candidats et chez tout autre acteur des processus électoraux (associations, partis politiques, médias, etc.) lors du déroulement d'élections. Des recommandations à l'intention de tous les acteurs de la gouvernance seront formulées à l'issue de débats, d'exposés, d'échanges avec le public, avec des élus, avec des citoyens, sur les principales questions relatives au processus électoral, sur des expériences réussies dans la région et dans d'autres parties du monde.

Les discussions seront organisées autour de questions particulièrement importantes pour le processus électoral. L'on traitera avant tout du problème du financement des partis et des campagnes électorales. Dans le même esprit, l'on abordera également la question de l'éthique, de la nécessité d'établir des codes et des règles à respecter par les institutions, par les candidats et les partis et par les citoyens eux-mêmes. La question de l'observation des élections par des organismes de la société civile du pays concerné – qui constitue un vecteur important de citoyenneté active et de prise de conscience de l'importance du processus – sera également abordée.

Le Forum 2014 impliquera nombre de partenaires parmi lesquels l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, la Commission de Venise, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux et la Conférence des organisations internationales non gouvernementales (OING). Des partenaires comme l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA) apporteront également leur contribution au succès de cet événement.

L'opportunité pour les pays du Sud de la Méditerranée d'échanger de bonnes pratiques et des expériences pertinentes sera encore renforcée par la participation de représentants d'autres continents (dont notamment d'Asie Centrale – pays du voisinage du Conseil de l'Europe – et d'Amérique Latine).

FOCUS SUR LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME

Visite d'étude sur GRECO et MONEYVAL (Strasbourg, 12-13 Juin 2014)



Une délégation tunisienne s'est rendue les 12 et 13 juin 2014 à Strasbourg pour une visite d'étude visant à présenter les méthodologies du Groupe d'États contre la corruption (GRECO) et du Comité d'experts sur l'évaluation des

mesures de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (MONEYVAL) dans la perspective de développer les capacités d'application des normes européennes dans le domaine de la bonne gouvernance.

De nombreuses thématiques ont été abordées, parmi lesquelles le financement des partis politiques, le blanchiment d'argent et le financement des organisations à but non lucratif.

Un certain nombre d'organes du Conseil de l'Europe (CdE) – dont notamment la Commission de Venise, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux – ont été mis à contribution afin de présenter l'ensemble des standards en matière de lutte contre la corruption développés et promus par le CdE.

Plusieurs institutions tunisiennes actives dans le domaine de la lutte contre la corruption étaient représentées parmi lesquelles le Secrétariat d'État à la gouvernance, l'Instance nationale de lutte contre la corruption (INLUCC), l'Assemblée Nationale Constituante et les Ministères de la Justice, des Droits de l'Homme et de la Justice transitionnelle et de l'Intérieur.

Au cours de cette visite, le diagnostic du cadre institutionnel et législatif anti-corruption réalisé au Maroc a également été présenté.

Conférence internationale sur la lutte contre la traite des êtres humains « Une réponse plurielle à un phénomène multiforme » (Tunis, 15- 16 avril 2014)



Une Conférence internationale sur la lutte contre la traite des êtres humains « Une réponse plurielle à un phénomène multiforme » s'est tenue à Tunis les 15 et 16 avril 2014.

Cet événement a réuni une centaine de participants, dont des hauts représentants de pays de la région, d'institutions publiques, d'organisations internationales, de Parlements, de réseaux professionnels ainsi que de la société civile tels que médias, syndicats, universités.

Cette rencontre a permis d'examiner la situation et les défis propres à l'Afrique du Nord en échangeant sur différents mécanismes, normes, bonnes pratiques et difficultés autour des « 4 Ps » : Prévention, Protection, Poursuite et Partenariat, au travers d'expériences pratiques pertinentes.

Cet événement a été organisé par le CdE et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en partenariat avec le Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme et de la Justice transitionnelle.

► FOCUS SUR LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME

Visites de la Secrétaire Générale adjointe en Jordanie (2-4 avril 2014) et en Tunisie (28-29 avril 2014)

La Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe, Mme Gabriella Battaini-Dragoni, s'est rendue en Jordanie (2-4 avril 2014) puis en Tunisie (28-29 avril 2014). Elle a rencontré des représentants du gouvernement de ces deux pays, des hauts responsables des autorités nationales et des hauts fonctionnaires.

Ces rendez-vous s'inscrivent dans les mêmes objectifs que la visite réalisée au Maroc en mars 2014, qui visent au renforcement du dialogue politique avec ces pays, à l'évaluation de la mise en œuvre des premiers documents cadres de coopération pour le voisinage et à des échanges de vues sur les principales priorités et objectifs des futurs documents de voisinage et de partenariat pour 2015-2017, y compris un dialogue politique renforcé.

Séminaire sur « Le fonctionnement du système parlementaire : Le rôle de l'opposition et de la majorité » (Rabat, 19 juin 2014)



Le 19 juin 2014 s'est tenu à Rabat un séminaire sur « Le fonctionnement du système parlementaire : Le rôle de l'opposition et de la majorité », organisé par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) sur l'invitation du Parlement du Maroc.

A cette occasion, les parlementaires marocains et les membres de l'APCE ont échangé sur le rôle de l'opposition et de la majorité dans un système parlementaire démocratique à travers la présentation de différents cadres juridiques et des pratiques dans les différents pays européens et leur éventuelle pertinence dans le contexte marocain.

Ce séminaire a réuni des parlementaires marocains représentant les deux Chambres (Chambre des Représentants et Chambre des Conseillers), des membres de l'APCE et un expert de la Commission de Venise du Conseil de l'Europe.

13^{ème} session de formation des collaborateurs des médiateurs (Ombudsmans) membres de l'AOMF (Rabat, 27-29 mai 2014)

La Commission de Venise a contribué à la session de formation, organisée par le Président de l'Association des Ombudsmans Médiateurs de la Francophonie (AOMF) et le Centre de Formation et d'Échanges en médiation du Royaume du Maroc, qui s'est tenu à Rabat du 27 au 29 mai 2014. Le thème général de cette session était « L'auto-saisine : Modalités et effets ».

Cette activité s'inscrit dans la série de formations pour les collaborateurs de l'Institution, organisées avec le soutien du Programme Sud, et qui a déjà proposé des séminaires sur les « Processus de traitement des plaintes et moyens d'intervention des Médiateurs et Ombudsmans » (9-11 avril 2013) et « Le rôle des institutions d'Ombudsmans dans la simplification des procédures administratives et l'accès aux services publics » (22-24 octobre 2013).

LA COMMISSION DE VENISE



La Commission européenne pour la démocratie par le droit – plus connue sous le nom de Commission de Venise, ville où elle se réunit – est un organe consultatif du Conseil de l'Europe sur les questions constitutionnelles.

La mission de la Commission de Venise du Conseil de l'Europe est de donner des conseils juridiques à ses États membres, de les aider à la mise en conformité de leurs structures juridiques et institutionnelles et de fournir une « aide constitutionnelle d'urgence » aux États en transition.

Dans le cadre du Programme Sud, elle a apporté son aide à de nombreuses reprises à des pays du voisinage méridional.

Elle a entre autres aidé le Maroc à mettre en place des instances prévues par la Constitution révisée de 2011 et à rédiger les deux projets de lois organiques relevant du domaine de la justice. La Commission de Venise a également coopéré avec l'institut du Médiateur (Ombudsman), en vue de renforcer les capacités du personnel à travers des activités annuelles de formation.

En Tunisie, dans le cadre du Programme Sud, la Commission de Venise a contribué à renforcer les capacités de l'Assemblée Nationale Constituante concernant la rédaction de la nouvelle Constitution, notamment à travers l'organisation d'une visite d'étude au Conseil de l'Europe ainsi qu'à la Cour suprême fédérale et à la Cour constitutionnelle fédérale d'Allemagne.

En vue de promouvoir un échange de vues et d'expériences entre les pays du Sud de la Méditerranée, deux ateliers interculturels sur la démocratie ont été organisés à Marrakech en mars 2012 et en mai 2013 sur des questions constitutionnelles, contribuant ainsi à l'amélioration de pratiques constitutionnelles dans la région.

Renforcer la réforme démocratique dans les pays du voisinage méridional

Financé
par l'Union européenne



COUNCIL OF EUROPE



Mis en œuvre
par le Conseil de l'Europe

CONSEIL DE L'EUROPE

► FOCUS SUR LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME

5^{ème} visite des experts de la CEPEJ au Maroc (26-29 mai 2014) et en Tunisie (26-28 mai 2014)

Deux délégations d'experts de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) se sont rendues en visite au Maroc (26-29 mai 2014) et en Tunisie (26-28 mai 2014).

Au Maroc, les experts ont discuté avec le Ministère de la Justice et des Libertés du lancement des enquêtes de satisfaction et du programme de formation des formateurs marocains de la CEPEJ mis en œuvre en coopération avec l'Institut Supérieur de la Magistrature et le Ministère de la Justice et des Libertés (en novembre 2013).



La mise en place des procédures simplifiées de notification et de procédures permettant d'améliorer l'efficacité dans l'exécution des décisions des tribunaux administratifs ont également été abordées.

La mise à jour des données statistiques fournies par les autorités marocaines concernant le fonctionnement du système judiciaire était également au programme de cette visite.

En Tunisie, la CEPEJ a organisé à Tunis une session de formation destinée aux magistrats et aux avocats sur « les alternatives aux poursuites et les procédures négociées ».



Cette mission a également été pour eux l'occasion de faire le point sur les activités de coopération en cours en rencontrant des représentants de l'Ordre national des avocats tunisiens ainsi que des représentants des tribunaux-pilotes, à savoir la Cour de cassation, les Tribunaux de première instance de Tunis et de Zaghouan et le Tribunal cantonal de Zaghouan.

Un échange de vues a aussi eu lieu avec le Ministre de la justice, des droits de l'Homme et de la justice transitionnelle de Tunisie, M. Hafedh Ben Salah.

Académie d'été pour encourager le partage d'expériences entre les Ecoles d'études politiques marocaine, tunisienne et bulgare (Sofia, 4-8 juin 2014)

L'Académie d'été pour le renforcement de la démocratie à travers la diplomatie culturelle, organisée par l'École politique de Bulgarie, s'est tenue à Sofia du 4 au 8 Juin 2014. Les thématiques abordées incluaient la politique extérieure de l'Union européenne, le rôle de l'opinion publique dans les processus politiques, la représentation des femmes dans les institutions et le lien entre les nouvelles technologies de l'information et la démocratie.

Cet événement a été pour les représentants des Ecoles marocaine, tunisienne et bulgare, l'occasion de partager leurs expériences et de mettre en commun leur savoir-faire et leurs idées. Ces échanges contribueront à l'amélioration des compétences et des connaissances des participants, et leur permettront d'adopter de meilleures pratiques dans le domaine du développement démocratique.

Des représentants de ces mêmes Ecoles ont également participé au Premier Séminaire international des Anciens élèves des Ecoles d'Etudes politiques du Conseil de l'Europe (Strasbourg, 19 et 20 juin 2014) sur le thème « Exploiter le potentiel des jeunes pour construire un avenir démocratique ». Ce séminaire, ayant réuni plusieurs dizaines d'anciens élèves de différentes écoles, anticipe le prochain Forum mondial de la démocratie dont le thème portera sur la participation démocratique des jeunes.

Séminaire national sur la participation démocratique des jeunes d'Algérie et de Tunisie : « Politiques et Pratiques de Participation Démocratique des Jeunes » (Hammamet, 6-9 juin 2014)



Un séminaire national de consolidation des formations de formateurs et animateurs pour favoriser la participation démocratique des jeunes en Algérie et en Tunisie, intitulé « Politiques et Pratiques de Participation Démocratique des Jeunes », a eu lieu à Hammamet du 6 au 9 juin 2014.

Cet événement était organisé à l'occasion de la 2^{ème} édition de l'Université méditerranéenne sur la jeunesse et la citoyenneté mondiale du Centre Nord-Sud et s'adressait principalement aux participants à la formation des formateurs qui s'est tenue à Rabat en avril 2013 dans le cadre du Programme Sud.

Ce séminaire avait pour objectif de poser un état des lieux et de présenter les projets et les opportunités pour chacun des deux pays par le biais d'un échange de connaissances sur ce sujet. Ont été également évoqués le partage et l'évolution des initiatives des cadres jeunesse, des formateurs et des ONG impliquées dans la participation démocratique des jeunes en Tunisie et en Algérie.

Un deuxième séminaire consacré aux cadres jeunesse et formateurs marocains sera organisé au Maroc du 25 au 28 juin 2014.

Renforcer la réforme démocratique dans les pays du voisinage méridional

► FOCUS SUR LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME

Conférence régionale sur la liberté de religion ou de croyance au Proche-Orient et dans le Sud de la Méditerranée (Athènes, 7 mai 2014)



Une conférence régionale intitulée « Liberté de religion ou de croyance au Proche-Orient et dans le Sud de la Méditerranée » a été organisée le 7 mai 2014 à Athènes par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), en coopération avec le Parlement hellénique, dans le cadre du Programme Sud.

Cet évènement a réuni de nombreuses personnalités parmi lesquelles les Présidents de l'APCE et du Parlement hellénique, le Ministre de l'Éducation et des affaires religieuses de Grèce, des dignitaires religieux et des chercheurs ainsi que des représentants des parlements d'Algérie, d'Israël, de Jordanie, du Liban, du Maroc, de l'Assemblée Nationale Constituante de Tunisie, du Conseil National Palestinien et d'Égypte.

Les différentes personnalités présentes ont pu engager un débat ouvert sur la question de la liberté de religion ou de conviction, évoquant en particulier la situation des minorités chrétiennes dans la région et mettant l'accent sur l'importance d'un renforcement du dialogue interreligieux et interculturel.

Visite de représentants du Comité des droits de l'Homme de la Ligue des États arabes au Conseil de l'Europe (Strasbourg, 5-7 mai 2014)



Une visite des représentants du Comité des droits de l'Homme de la Ligue des États arabes a été organisée du 5 au 7 mai 2014 avec le soutien du Programme Sud.

Cet évènement a été pour eux l'occasion de s'informer sur les outils du Conseil de l'Europe (CdE) et de se familiariser avec des organismes et des instruments spécifiques dans des domaines tels que la démocratie et les droits de l'homme ainsi que d'approfondir leurs connaissances sur la structure et le fonctionnement de la Cour européenne des droits de l'homme.

Le Programme comprenait la présentation de différents organes du CdE, une présentation du Programme Sud et de Conventions du CdE spécifiques aux domaines de la corruption, de la lutte contre la traite des êtres humains et des droits de femmes et des enfants, ainsi qu'une présentation d'outils spécifiques de la Direction générale des Droits de l'Homme et de l'État de droit du Conseil de l'Europe (DGI) et de la Commission de Venise.

Réunion du Groupe de Pilotage du centre SATURN pour la gestion du temps judiciaire (Strasbourg, 10-11 avril 2014)



Le Groupe de Pilotage du centre SATURN (Study and Analysis of judicial Time Use Research Network) pour la gestion du temps judiciaire s'est réuni à Strasbourg les 10 et 11 avril 2014 afin d'examiner les commentaires et exemples de lignes directrices sur la gestion du temps judiciaire ainsi que la définition d'objectifs en matière de délais judiciaires.

Des représentants du Ministère de la justice jordanien ont assisté à cette réunion, dans le cadre du programme conjoint « Soutien aux autorités jordaniennes pour l'amélioration de la qualité et de l'efficacité du système judiciaire jordanien », de même que des représentants du Ministère de la Justice et des Libertés du Maroc, dans le cadre du Programme Sud.

► FOCUS SUR LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME / À VENIR

Présentation des Conventions clés du Conseil de l'Europe (Jérusalem, 7-8 juillet 2014)

Les 7-8 juillet 2014, le Conseil de l'Europe organisera un séminaire à Jérusalem, au Ministère des affaires étrangères, afin de présenter aux autorités israéliennes plusieurs conventions clés de l'Organisation ouvertes à des États non-membres.

Les conventions qui seront présentées aux participants couvriront de nombreux domaines d'action du Conseil de l'Europe, dont la traite des êtres humains, le droit des enfants, la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des enfants, l'adoption et les relations personnelles concernant les enfants, la lutte contre la corruption, la protection des données personnelles, la contrefaçon de produits médicaux (MEDICRIME), la lutte contre le blanchiment d'argent et la lutte contre le terrorisme.

Journée de la Prévention des Addictions (Tunis, 26 juin 2014)



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Dans le cadre de la journée internationale des Nations Unies contre l'abus et le trafic illicite de drogues, une journée de prévention des addictions intitulée « Du craving au traitement de substitution aux opiacés » sera organisée le 26 juin 2014 à Tunis avec le soutien du Programme Sud.

Environ 120 personnes, réunissant la première promotion d'addictologues tunisiens ainsi que des psychiatres, des médecins des milieux pénitentiaires, des toxicologues, infectiologues et autres

membres de la société civile seront présents lors de cet événement.

Cette journée s'organisera autour de nombreux thèmes, parmi lesquels les traitements de substitution, l'alcoolisme féminin et le craving¹.

Elle sera également l'occasion de remettre leur diplôme aux futurs praticiens inscrits au certificat d'études complémentaires en addictologie, délivré par la faculté de médecine de Tunis et soutenu par le Programme Sud.

Des cours d'addictologie ont été régulièrement prodigués à la Faculté de médecine de Tunis depuis 2012. Cet enseignement vise à préparer les ressources humaines nécessaires, dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la toxicomanie, pour assurer aux personnes sujettes à une addiction une prise en charge adéquate et conforme aux dernières avancées en addictologie.

Les diplômés de cette journée seront les premiers promus depuis la création de cette formation.

1. Désir obsessionnel et compulsif de consommation de substances psychoactives aboutissant à une perte de contrôle et de rationalité chez la personne qui en est victime.

Séminaires de présentation sur la Convention européenne pour la prévention de la torture du Conseil de l'Europe et sur les activités du Comité européen pour la Prévention contre la Torture (CPT) (Tunis, 4-5 septembre 2014 et Rabat, 8-9 septembre 2014)

Deux séminaires d'information seront organisés à Tunis (4-5 septembre 2014) et à Rabat (8-9 septembre 2014) afin de présenter la Convention européenne pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants du Conseil de l'Europe et le Comité européen pour la prévention de la torture (CPT).

Organe de contrôle européen unique en son genre, actif depuis 1989, le CPT a pour mandat la visite de tout lieu où des personnes sont privées de liberté par une autorité publique, avec lesquelles il a des entretiens sans témoin.

Composé de personnalités indépendantes et de composition multidisciplinaire, le Comité formule, lorsqu'il le juge nécessaire, des recommandations et suggère des améliorations en vue de renforcer, le cas échéant, la protection des personnes privées de liberté contre la torture et les peines ou traitements inhumains ou dégradants.

▶ CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS À VENIR

❖ BONNE GOUVERNANCE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

24-25 JUIN 2014 **SÉMINAIRE DE TRAVAIL SUR LE RÉGLEMENT INTERNE DE L'AUTORITÉ TUNISIENNE ANTI-CORRUPTION**
TUNIS, TUNISIE

❖ GROUPE POMPIDOU

26 JUIN 2014 **JOURNÉE DE PRÉVENTION DES TOXICOMANIES À TUNIS**
TUNIS, TUNISIE organisée dans le cadre de la Journée internationale des Nations Unies contre l'abus et le trafic illicite des drogues

❖ COOPÉRATION JURIDIQUE

3-4 JUILLET 2014 **23^{ÈME} SESSION PLÉNIÈRE DE LA CEPEJ**
BAKU, AZERBAÏDJAN Participation de représentants du Maroc et de la Tunisie à la 23^{ème} session plénière de la CEPEJ

❖ JEUNESSE

25-28 JUIN 2014 **SÉMINAIRE NATIONAL SUR LA PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE DES JEUNES**
RABAT, MAROC

Contacts

South-programme@coe.int

Bureau du CdE au Maroc

Espace Les Patios – Bâtiment B1 –
5ème étage 2A
Avenue Annakhil – Hay Ryad – Rabat
E-mail : conseil-europe.rabat@coe.int

Bureau du CdE en Tunisie

Immeuble Le Boulevard,
Rue le Grand Boulevard de la Corniche,
Cité les Pins, 1053 LAC II, Tunis

<http://south-programme-eu.coe.int>

À propos du programme conjoint UE-CdE « Renforcer la réforme démocratique dans les pays du voisinage méridional » (Programme Sud)

L'objectif du Programme Sud, lancé en janvier 2012, est de soutenir le processus de réforme politique et démocratique dans les pays du voisinage méridional, conformément aux normes européennes et internationales et sur la base d'une approche ciblée et basée sur la demande. Les principaux axes du programme sont : réforme de la justice, lutte contre la corruption, promotion des droits de l'homme et des valeurs démocratiques. Le budget du Programme s'élève à 4.8 M € sur trois ans (2012-2014).

Les activités en cours sont orientées principalement vers le Maroc et la Tunisie, mais le programme est ouvert à d'autres pays et territoires partenaires dans le cadre de l'Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP)¹: l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, la Libye et l'Autorité Nationale Palestinienne, et certains d'entre eux sont activement impliqués dans le Programme Sud principalement par le biais d'activités régionales.

Ce programme conjoint fait partie du cadre plus large des initiatives entreprises par les deux Organisations pour promouvoir la démocratie et les droits de l'homme dans les pays du sud de la Méditerranée, y compris la Politique Européenne de Voisinage (PEV) de l'UE et la Politique du Conseil de l'Europe à l'égard des régions voisines.

Pour de plus amples informations, visitez le site internet du Programme Sud : <http://south-programme-eu.coe.int>

1. La coopération bilatérales UE-Syrie est suspendue depuis mai 2012.